

# Maladie à virus Ebola : éclosion en Ouganda

ACTUALITÉS EN SANTÉ DES VOYAGEURS

Vol. 23, n° 10  
6 octobre 2022

## ÉTAT DE LA SITUATION

Le 20 septembre 2022, les autorités sanitaires de l'Ouganda ont déclaré une éclosion de maladie à virus Ebola (MVE) dans le district Mubende, situé dans la région centrale du pays. La souche Soudan (*Sudan ebolavirus*) est responsable de l'éclosion, faisant 63 cas et 29 décès en date du 5 octobre, dans quatre districts adjacents.

Depuis sa découverte en 1976, la souche Soudan est apparue périodiquement en Ouganda et au Soudan. Historiquement, le taux de mortalité associé aux infections causées par cette souche varie entre 41 à 100 %. La dernière éclosion de MVE de souche Soudan en Ouganda remonte à 2012.

## MALADIE À VIRUS EBOLA

Il existe plusieurs souches du virus Ebola, dont la souche Zaïre et la souche Soudan qui sont les plus observées dans la population humaine. Le virus Ebola se transmet par les animaux infectés (chauves-souris frugivores, chimpanzés, gorilles, singes, etc.) et par contact direct avec les liquides biologiques de personnes malades ou décédées infectées par le virus. Le temps d'incubation varie de 2 à 21 jours et les individus infectés sont contagieux dès l'apparition des symptômes et tant que le virus est présent dans le sang.

Anciennement nommée fièvre hémorragique à virus Ebola, la MVE est hautement létale sans prise en charge. Les premiers symptômes sont non spécifiques, s'apparentant à ceux de la grippe (fièvre, fatigue, courbatures, etc.) et à ceux de la gastro-entérite (nausées, vomissements et diarrhées). Des symptômes graves comme des complications rénales et hépatiques ainsi qu'une déshydratation sévère s'ensuivent rapidement. Dans certains cas, ces symptômes sont accompagnés d'hémorragies internes et/ou externes.

Des traitements spécifiques (par exemple : anticorps monoclonaux) et des vaccins (non disponibles commercialement au Canada) ont été développés, mais ils ne sont actuellement indiqués que contre la souche Zaïre. Des vaccins contre la souche Soudan sont en cours de développement.

## RECOMMANDATIONS

En général, la MVE présente peu de risque pour les voyageurs et voyageuses qui ne sont pas en contact étroit (à moins d'un mètre) avec une personne atteinte ou avec des animaux malades. Il est important d'informer les individus se rendant dans des régions où sévit une éclosion de MVE, des détails concernant la maladie, ainsi que des mesures préventives suivantes :

- Se laver fréquemment les mains;
- Éviter les contacts avec les liquides biologiques de personnes atteintes de la MVE ou décédées de la MVE ou d'une maladie inconnue;
- Éviter les endroits susceptibles d'exposition au virus (ex. : séjours en région où sévit une éclosion, hôpitaux ou dispensaires où sont soignés des cas);
- Éviter les activités à risque d'exposition (ex. : activités sexuelles non protégées avec une personne de la population locale, rites funéraires, contacts avec animaux sauvages vivants ou morts, consommation de viande de brousse);
- Consulter un professionnel de la santé dès l'apparition de symptômes lors d'un voyage en zone touchée par la MVE ou durant les 21 jours suivant un voyage en zone touchée.

Le personnel médical et humanitaire œuvrant dans les zones touchées par la MVE devrait recevoir une formation en prévention et contrôle des infections et disposer d'équipements de protection adéquats.

Pour plus d'informations concernant les mesures préventives contre la MVE, consulter la [page Web de l'Agence de santé publique du Canada](#).

## RÉFÉRENCES

Agence de santé publique du Canada (ASPC). (2021). *Maladie à virus Ebola : Symptômes et traitement*. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-virus-ebola.html>

ASPC. (2019). *Maladie à virus Ebola : La prévention et les risques*. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-virus-ebola/prevention-maladie-virus-ebola.html>

Centers for Disease Control and Prevention. (2022). *Ebola in Uganda*. <https://wwwnc.cdc.gov/travel/notices/watch/ebola-in-uganda>

Organisation mondiale de la Santé. (2022). *Ebola Disease caused by Sudan virus – Uganda*. <https://www.who.int/emergencies/disease-outbreak-news/item/2022-DON410>

---

## Maladie à virus Ebola : éclosion en Ouganda

---

### AUTEURES

Aloysia Schaeffer, M. Sc.  
Gabrielle Asselin, B. Sc. inf.

### SOUS LA COORDINATION DE

Anne Kimpton, chef d'unité scientifique

### RÉVISEURS

Marie-France Beaudet, MD  
Yen-Giang Bui, MD  
Jean-François Desrosiers, MD  
Suzanne Gagnon, MD  
André Paradis, MD  
Anick Poitras  
Karl Forest-Bérard, M. Sc.  
Direction de la valorisation scientifique et qualité

### POUR LE COMITÉ CONSULTATIF QUÉBÉCOIS SUR LA SANTÉ DES VOYAGEURS

Gabrielle Asselin Conseillère en soins infirmiers INSPQ	Mireille Plamondon Médecin microbiologiste- infectiologue Agence de santé publique du Canada
Yen-Giang Bui Médecin-conseil DSP de Montérégie, CISSS Montérégie-Centre	Anick Poitras Médecin-conseil DSP de la Capitale-Nationale, CIUSSS-CN
Marie-France Beaudet Médecin-conseil DSP de la Capitale-Nationale, CIUSSS-CN	Laurence Pothier Infirmière clinicienne Pharmacie Désilets, Mailhot et Chagnon
Jean-François Desrosiers Médecin-conseil DSP de Montérégie, CISSS Montérégie-Centre	Josée Roy Pharmacienne communautaire Victoriaville
Suzanne Gagnon Médecin-conseil DSP de la Capitale-Nationale, CIUSSS-CN	Aloysia Schaeffer Conseillère scientifique INSPQ
André Paradis Médecin-conseil DSP de la Capitale-Nationale, CIUSSS-CN	

### MISE EN PAGE

Judith Degla, agente administrative

*Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.*

*Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca).*

*Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.*

© Gouvernement du Québec (2022)